Lyon, le 23 août 2021

PRÉAVIS DE GRÈVE

Pass sanitaire & obligation vaccinale

Septembre-octobre-novembre 2021

Objet : Préavis de grève concernant les agent.es des SDIS

Monsieur le Ministre,

L'Union Syndicale National SUD SDIS dépose un préavis de grève de 00h à 24h pour les journées suivantes :

28, 29, 30 et 31 août ;
1er, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10,11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 septembre ;
1er, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 octobre ;
1er, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 novembre 2021.

Ce préavis concerne l'ensemble des agent.es des SDIS de France et des DOM-TOM, titulaires, stagiaires et contractuels, qui sont appelés à cesser le travail et/ou à participer à toutes actions qui seraient rendues nécessaires pour porter les revendications suivantes :

- Le retrait de l'obligation vaccinale contre la COVID-19 prévue dans la loi n°2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire ;
- Le retrait des mesures de suspension de contrat prévues par cette même loi en cas de non respect de l'obligation vaccinale et de la non présentation d'un pass sanitaire valide.

Conformément à l'article L.2512-2 du code du travail qui subordonne l'exercice du droit de grève dans les services publics, nous restons à votre disposition pour une réunion permettant de trouver le consensus nécessaire à la résolution de ces revendications.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre de l'Intérieur, l'expression de notre parfaite considération.

Le secrétaire général

Rémy CHABBOUH

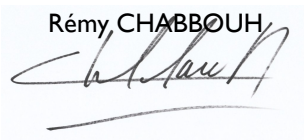

Monsieur Gérald DARMANIN, Ministre de l'Intérieur

Copie :

Monsieur le conseiller social de la DGSCGC

SUD SDIS National
12 rue des halles
38790 St Georges d'Espéranche
secretariat@sudsdis-national.fr